

Initiation à la radioprotection à l'intention des personnels faiblement exposés

Code référence : 863

OBJECTIFS

Acquérir un premier niveau de connaissance sur les risques que présente une exposition aux rayonnements ionisants :

- citer les origines des rayonnements ionisants, les risques, les grandeurs et les unités associées,
- décrire les principaux effets des rayonnements ionisants sur l'être humain,
- identifier les acteurs de la radioprotection dans l'entreprise,
- citer les principaux dispositifs de prévention et de protection applicables.

PUBLIC

Toute personne faiblement exposée intervenant en zones réglementées (dose efficace inférieure à 1 mSv sans risque d'exposition interne), au sein d'une installation nucléaire de base ou d'une installation industrielle, et non concernée par les formations Cefri.

CERTIFICATION

Une attestation de réussite à la formation donnant le résultat obtenu au contrôle des acquis sera délivrée.

CONTENU

- Origine de la radioactivité.
- Les différentes utilisations des rayonnements ionisants : l'industrie nucléaire, le médical, la recherche.
- Les risques associés aux rayonnements ionisants : pouvoir d'ionisation, parcours, notions d'écrans, grandeurs et unités.
- Les effets biologiques des rayonnements ionisants.
- Les grandes lignes de la réglementation française :
 - les services compétents en radioprotection / personne compétente en radioprotection (PCR),
 - les limites d'exposition professionnelle,
 - le suivi médical et la classification des travailleurs exposés,
 - les zones réglementées.
- Le contrôle de l'exposition aux rayonnements ionisants.
- Les moyens de protection et de mesure contre la contamination radioactive et l'exposition externe.
- La gestion des déchets radioactifs, ou étude(s) de cas adaptée(s) au poste de travail.

MÉTHODE

Exposés, vidéos, études de cas. Evaluation formelle des acquis.

Groupe limité à 16 participants.